

## Compte rendu réunion du 20/20/2022 par Mme JUREZ Perspective et optimisation des déchets DRACÉNE PROVENCE VERDON agglomération

1/ Rond point de Saint Ange.

Nous allons demander au Département (CD83) s'il serait possible de créer un PAV coté Saint Ange, ensuite nous interrogerons St Ange.

Nous demanderons également combien de temps vont perdurer les algécos au CD83.

Suggestion d'un point à l'arrêt de bus des 4 chemins.

2/ Arnoux J'ai vérifié le foncier du bosquet à droite du Stop est privé.

Etudes lancées pour les terrains plus en avant dans le chemin, nous allons interroger les équipes terrains.

Demande du vignoble de pouvoir passer avec un tracteur et remorques autour des vignes à ce jour les colonnes sont collées aux vignes, je transmets pour décalage immédiat des colonnes.

3/ Arnoux St Esprit : Point bacs destiné à disparaître, pas de contre avis.

4/ 667 chemin des Arnoux : Etude lancée, nous allons interroger les équipes terrains.

5/ Dandarellet colline aux chênes : Souhait des riverains de conserver le point, Voisins immédiats gênés par ce point.

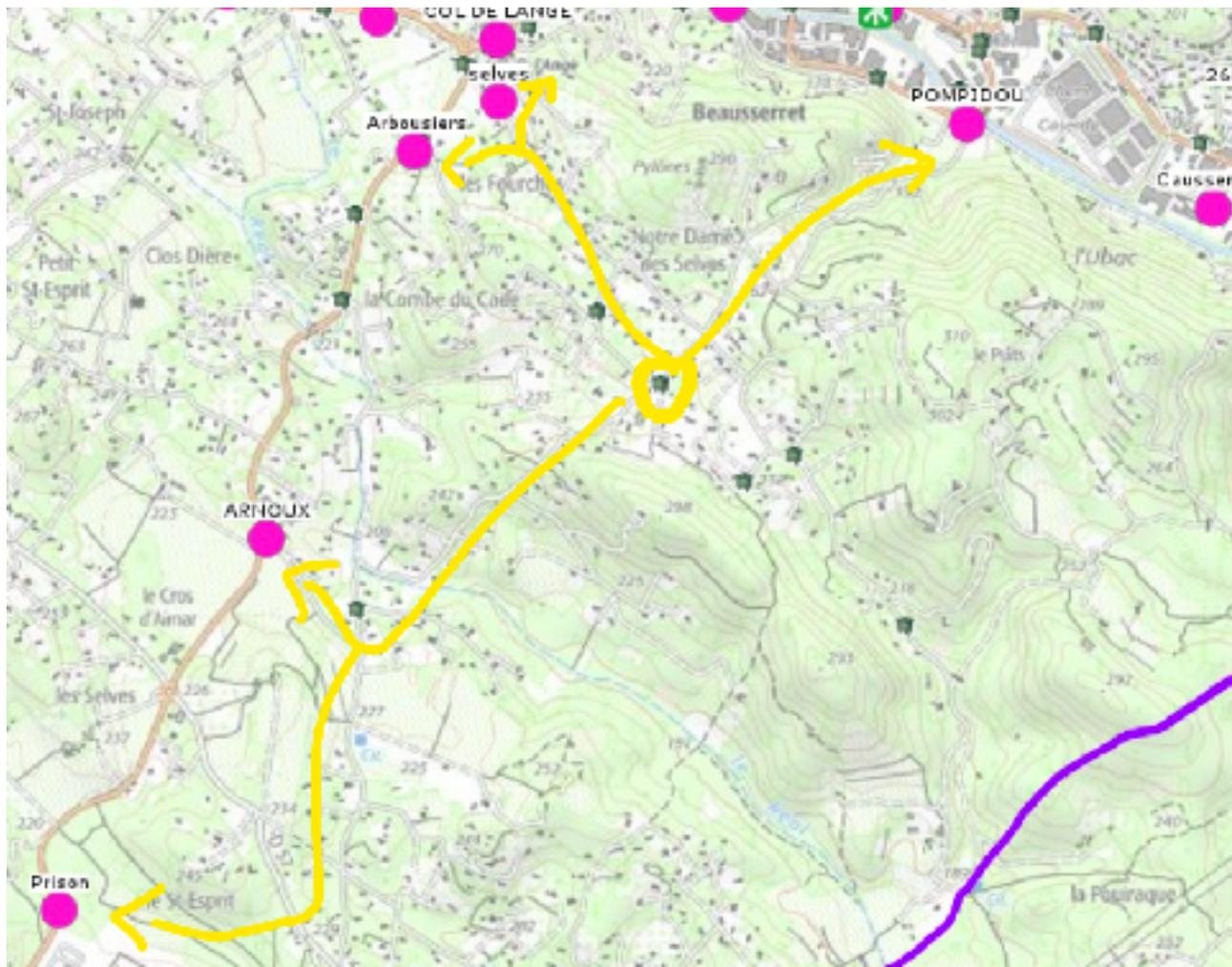
Etude lancée nous allons interroger les équipes terrains pour mise en place d'un PAV.

6/ Grives Saint Esprit : 2 voisins immédiats présents. 2 avis opposés, maintient / retrait (Mme Golé). Concernant les bacs de St Esprit / grives dangereux, nous réaliserons probablement la communication en décembre 2022.

Nous avons consulté le collecteur, nous attendons un retour écrit mais à priori le camion ne pourrait pas collecter un PAV sur ce site, problème d'accès, de branches basses, d'arbres au dessus du PAV et de blocage du carrefour lors de la collecte (15mn au moins 4 fois par semaine).

En effet, nous avons constaté la dangerosité de ces bacs sur place, les riverains en ont attesté, le collecteur également.

Cela sans parler du remplissage sauvage de ces bacs par des déchets qui ne sont pas ordures ménagères au sens propre ( meubles déchets de professionnels etc)



Nous programmons une communication afin d'informer les riverains que nous allons retirer ces bacs. Cela devrait être possible fin novembre, sinon janvier 2023. Les riverains seront appelés à se diriger vers les PAV qui se trouvent sur tous les axes qu'ils peuvent emprunter en partant de ce point.

7/ Chapelle des Selves : demande d'un voisin du retour des bacs, qui ont été retirés suite à l'installation du PAV de Pampidou.  
Nous avons constaté que des bacs individuels se trouvaient sur le chemin Notre Dame des Selves, avec une benne qui prend un chemin très étroit.  
Cette collecte n'est pas officielle et nous devons la faire cesser.  
Aussi nous allons communiquer auprès des riverains sur cet arrêt de collecte probablement courant décembre 2022.



8/ Chemin du bois des demoiselles : Nous nous sommes rendus au point 8 bois des Demoiselles mais il n'y a pas de bacs voir photos ci dessous.  
Nous n'avons pas constaté de problème particulier ni dépôt sauvage.  
Nous avons également interrogé un homme qui se trouvait sur place qui n'a pas eu de remarque particulière sur le sujet.



IMAGE 2022



IMAGE 2022

9/ Pav beaussaret : 2 Problèmes, volumes insuffisants et selon les voisins le traiteur remplirait les colonnes. Nous allons rendre visite au traiteur afin d'échanger avec lui et lui offrir des solutions de tri. Par ailleurs nous pouvons renforcer le PAV avec des colonnes supplémentaires ou le changement des colonnes par des plus volumineuses. Nous attendons le retour du CQ cette question : souhaitez vous conserver la place a coté du PAV ?

10/ D562 Pontet : le CQ souhaite le retour du PAV. Nous allons demander au Département.

11/ Cros d'AIMAR : Pas assez d'espace disponible pour un PAV.

Pebre d'Aï : Quid de l'espace disponible, le CD83 peut il intégrer un PAV ici ?

